

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLVIII, LÉVIS, FÉVRIER 1942

No 2

L'AMEUBLEMENT À MONTRÉAL, AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Déjà nous avons confié au Bulletin la liste des tissus ainsi que celle des diverses pièces des vêtements d'autrefois. La présente nomenclature est une classification des notes que nous avons relevées dans les actes notariés et les procédures judiciaires des XVII^e et XVIII^e siècles, concernant le mobilier, le tout devant servir à aider à reconstituer le costume porté par nos ancêtres ainsi qu'à obtenir une idée de l'ensemble des meubles et ustensiles garnissant les habitations sous le régime français.

Notre travail n'est pas définitif, car nous nous sommes limité à l'examen d'une centaine d'inventaires et autres documents. Or, il y en a des milliers. Tout de même, il est possible que ce travail puisse servir. Par ce que nous avons lu dans les auteurs français, sur le mobilier, au temps de Louis XIV et Louis XV, il semble que le grand luxe fut inconnu en la Nouvelle-France, mais que nos gens du peuple et notre bourgeoisie furent assez bien fournis. Pour le mobilier comme pour le costume on est surpris par exemple de voir des gens de condition moyenne posséder des garde-robes et même de l'argenterie. Sous ce rapport l'inventaire du sergent Lambert Closse, mort au champ d'honneur en 1662, laisse entrevoir qu'il faisait la traite et qu'il aurait pu un jour rivaliser avec les Le Moyne et les Leber.

Argenterie — Ensemble des vaisseaux et des ustensiles de table en argent. On les repèrera facilement dans la liste ci-après.

Armoires — En 1662 et après, elles furent en chêne, en pin, en noyer et en sapin. Il y en avait aussi à *barreaux*. Parfois, elles étaient attachées à une cloison, parfois incrustées dans un mur. Toutes ou presque avaient serrures.

Assiettes — Dès 1651 elles furent en étain et en terre, puis en faïence et en porcelaine. Quelques-unes en faïence, étaient dites “à contours”.

Bahut — C'était une sorte de malle ou de coffre. Lambert Closse en avait un de “marocain du Levant” rouge, avec son marchepied. Jeanne Mance avait un bahut de cuir noir. Une jeune fille morte à Montréal dès son arrivée, avait un coffre bahut valant plus de 17 francs (1659).

Balais — Kalm dit que nos ancêtres avaient des balais de cèdres. On les utilisait encore au 19^e siècle. Au sujet du balayage, il se répétait en diverses régions: “Il ne faut pas balayer après le soleil couché, car on perd tout ce qu'on a fait dans la journée”, ou encore; “On ne balaye pas après le souper, parce qu'on ne devient jamais riche”.

Banc — Il y en eut de deux sortes, le siège pour s'asseoir (1673) et l'autre, pour recevoir les seaux d'eau.

Banc-lit — Aucune mention avant le XIX^e siècle. Un auteur français a défini ce meuble: “un lit-divan rustique”. Le Nouveau Larousse, 1,707, contient le mot *bancasse* banc qui sert à la fois de coffre, de siège et de lit. Pour les Anglais notre banc-lit est un *Bunk*.

Baquets — Petits baquets (1651) — Il y en eut avec “couvertures” en bois (1673).

Barattes — On les cerclait en fer ou en bois.

Baril — Baril à lard (1673) — Deux barils de verre (1685).

Barriques — On en relève la mention de six remplies de vinaigre. Il y en eu beaucoup pour le vin, *non aigre*.

Bassin — En étain (1673) — Un grand bassin (1662) — Un petit bassin (1678).

Bassine — Récipient circulaire, peut-être plus petit que le précédent. Il y en avait en cuivre jaune en 1756.

Bassinoire — Bassin servant à chauffer un lit. Il y en eut en cuivre rouge (1753). Voir aussi “Demoiselle”.

Baudet — Lit pliant en toile (1760).

Bénitier — Il y en eut en faïence (1693) et en cristal (1756).

Ber-Berceau — Les deux se disaient. Qui ne connaît ce distique. “ Ce qu'on apprend au ber, on le retient jusqu'au ver”.

Bergères — Ce meuble figure surtout au 18^e siècle. Il y en eut en bois “tourné”, “couvertes de paille avec oreillers et dossiers, garnies de calmande, ou de serge verte, ou bourrées”.

Bidon — Le mot apparaît dans les inventaires, notamment en 1651.

Billard — (jeu de) — Ce jeu ne figure que dans les auberges. (Voir B. R. H. 1917, p. 153).

Boucaut — On nommait ainsi une large bille de bois creusée pour y déposer les chaussures. En grand diamètre le boucaut pouvait servir à couvrir un puits.

Boucherons — Sorte de couteaux. Ils furent surtout article de traite.

Boudinière — Instrument pour faire le boudin. Une lb. “avec son entonnoir” (1761).

Bougie — La bougie se vendait 15 francs la livre, en 1758 d'après Montcalm. Elle était d'un prix beaucoup moins élevé en 1740.

Buffets — Ils sont en merisier d'assemblage, à quatre guichets, deux tiroirs et deux serrures. (1673) — En bois de pin à panneaux unis (1752). En bois de pin à deux panneaux garnis de ses fiches gonds, serrures et clef (1757).

Bureau — Ce meuble n'est mentionné qu'en 1779. Un sieur Bourassa en a un en acajou.

Burette — “Petit vase qui contient l'huile ou le vinaigre.” Il y en eut en étain (1756). (Voir *Huillier*).

Cabaret — Plateau. En 1757, M. Gauthier de Varennes avait un cabaret garni de deux *piscines*. Il y en eut de plus modestes.

Cabinet — Ce mot est employé parfois pour “chambre”, aussi pour une sorte de petit buffet. Jeanne Mance avait un cabinet façonné d'ébène à deux guichets et deux tiroirs (1673).

Cadenas — “Serrure mobile”. Un greffier de 1766, écrit “carnat de valise” aussi “grand carnat”.

Cadres — Les cadres en bois dorés figurent dans les actes à partir de 1718.

Cafetière — Ce vase est mentionné dans l'inventaire de Dulhut en 1710 et fréquemment par la suite. Il y en eut en ferblanc, mais la plupart étaient en cuivre. Dans un document il est question d'une "cafetière du Levant", d'une de cristal et d'une de cuivre argenté et d'une avec couvercle de faïence (1757).

Canapé — L'officier Sarrobert en avait un. (1756)

Canard — Nom populaire de bouilloire dite "coquemar" (Voir ce mot).

Canevete — C'était un petit coffre à compartiments M. de Varennes avait une canevete garnie de 12 flacons. — (V. *Cave*).

Carafe — Mention fréquente de carafes de verre, grandes et petites.

Carnabot — Éteignoir d'église, forme spéciale.

Casserole — Il y eut des casseroles de terre et d'autres avec couvercle en cuivre rouge. (1757-1776).

Cassettes — Petites cassettes. (1673-1690). Moyennes cassettes couvertes de cuir rouge.

Cave — Meuble pour loger les liqueurs — Une cave avec cinq flacons de trois chopines (1663). Grande cave de Hollande "garnie de 13 flacons à trois pintes chacun" (1691) — 1 cave garnie de 12 flacons — 1 cave garnie de 18 flacons de Marseille (1756) — 1 cave garnie de 9 flacons de 3 chopines (1710) — Une chanson d'autrefois disait: "Va vite Pierrot, mon serviteur, à la cave chercher du meilleur".

Chaises — Jeanne Mance en 1673 avait deux chaises de bois d'assemblages avec un carreau de plume couvert en tapisserie de bergame. Il y eut des chaises "empaillées de menuiserie sans aucune façon" de "treillis de cane", de bois tourné avec la canne. Mention aussi de c. de "paille" et c. empaillée d'écorce, c. de commodité (1747), c. de bois de merisier tournées couvertes de gros drap bleu, rembourrées de crin et de laine, aussi c. de frêne, c. couverte de mocade, "chaises à ballustres".

Châlit — Expression employée au 17^e siècle pour lit. Un châlit de noyer garni d'un tour de lit de drap avec petite fran-

ge de soie. (Inv. J. Mance 1673) — Un châlit de bois de chêne, foncé haut et bas de planches de sapin (1673) — Un châlit entouré de bergame. (1690).

Chandeliers — La plupart de 1670 à 1760 sont en cuivre. Il y en a avec mouchettes et porte-mouchettes. (V. *Martinet*) M. de Varennes en 1757 en avait deux en argent "haché" Il y en eut en fer.

Chantepleure — On donnait ce nom au robinet, aussi à une sorte d'entonnoir. Il y en eut à partir de 1719.

Chassis — Dans l'inventaire du major Closse, sont: "deux chassis de fenêtres de grosse toile".

Chatelette — Tel est le nom donné dans la région trifluvienne au devidoir horizontal.

Chaudière — Il y en eut dès le début de la colonie, en cuivre rouge ou jaune, aussi en fer. La dimension varia de un pot à quatre pots et jusqu'à un ou deux seaux. Quelques unes avaient un couvercle.

Chaudron — Il figure dans les documents à partir de 1651.

Chaudronnier — Le principal et le plus ancien maître de ce métier fut Gilles Lauson. Il fabriqua aussi des serrures, des chandeliers et même des fleurs de lis en argent pour orner la baguette d'un bedeau (1661.)

Ciel de Lit — Mlle Mance en avait en "nappe ouvrée". Il y en eut en serge. Un officier en avait un (1756) avec des vergettes tournantes, pitons et crochets.

Coffres — *Coffrets* — Nous avons confié au Bulletin de 1936, p. 393, tout ce que nous avons noté sur les coffres et coffrets.

Commode — Ce meuble apparaît après 1750. Il y en eut en noyer à trois tiroirs, trois serrures et garniture à main de cuivre. Puis, en bois d'Europe, marquetée, dessus en marbre.

Console — Un seigneur en 1786 avait une console en bois doré, dessus en marbre.

Coquemar — "Pot à une anse pour faire chauffer un liquide" Mlle Mance en avait en cuivre rouge (1673). Dulhut possédait un grand coquemar de cuivre (1710) (V. *Canard*).

Couchettes — Il en eut plusieurs en merisier, parfois "sans aucune façon", parfois avec pieds tournés. Le notaire

Raimbault avait un châlit et une couchette entre autres meubles.

Couloir — Il y a le couloir, "écuelle à fond de toile" et la "couloire" vaisseau pour égoutter. Dans les inventaires il n'est toujours question que de "couloir en cuivre ou en fer-blanc" au 17^e siècle.

Coupe pate — Mlle Mance avait un de ces outils (1673). Autre mention en 1678.

Couperet — Mention en 1673.

Couplet — Il s'en posait aux "chassis" et aux portes au 17^e siècle.

Courtepointe — Il y en eut de différents tissus: indienne, calmante, coton, calandrie et de plusieurs couleurs. Dans le langage contemporain ce serait une sorte de couverture en laine tissée au métier.

Coussinet — Lambert Closse en avait en "cotonnier du pays".

Couteaux — *Coutellerie* — Voir notre article sur la coutellerie de table et de traite dans le *Bulletin* de 1919 p. 263.

Couvert — Un négociant au 18^e siècle avait quinze couverts d'argent en cuillères et fourchettes.

Couvertes — *Couvertures* — Il y eut des couvertes de catalogne, de Normandie, de "placet" de Bordeaux, de Rouen, de Toulouse, d'étoffe à l'Iroquoise, de poil de chien, de coton, de poil de chèvre, de laine d'Espagne, à la capucine, de mousseline, de ratine. La plupart était blanche mais il s'en trouva de couleur bleu, rouge, verte, jaune, violette.

Couvrepieds — Ce mot n'est employé qu'au 18^e siècle et semble synonyme de couverture.

Crachoir — Jean de Saint-Père avait un crachoir de fer (1659). A l'hôpital des Frères Charon, les crachoirs étaient "de bois".

Crayon — Mention en 1706 d'un porte-crayon de cuivre.

Crin — Le crin était importé de France. A quoi servait-il?

Cremaillère — Il y en a dans presque tous les inventaires à partir de 1651.

Cristaux — Il s'en importait de France, en 1748.

Cruche — Il y en eut, dès le 17^e siècle, en terre, en grès et en faïence.

Crucifix — Lambert Closse en avait dans son logement. Mlle Mance avait un crucifix de papier sur toile et un d'ivoire sur croix d'ébène. L'officier Sarrobert avait un petit crucifix d'os "à cadre fond de Parme". Paul Tessier en avait un "à cadre doré, fond de velours noir, aussi un en papier".

Cuillères — Elles furent en étain et en argent fin. Il y avait la cuillère à pot, en fer, étain ou cuivre. Parfois on dit "cuillère à bouche", cuillère à ragoût, à café, cuillère à soupe, cuillère potagère et cuillère de bois. Les cuillères en argent sont fréquemment mentionnées.

Cuisinière — (ustensile) — Sorte de rôtissoire. Mention en 1756.

Cuve — Mention de 1696 à 1721. On ajoute parfois "cuve à lessive".

Décrottoirs — Décrottoirs pour souliers (1756). Lame de fer fixée à une boîte.

Demoiselle — On nommait ainsi une bouteille de grès ou de métal, "qu'on remplissait d'eau bouillante et qu'on mettait dans un lit pour le chauffer". (1753).

Draps — Pièce de lingerie. Il y en eut en toile de chanvre, de lin, de Rouen, de Beaufort, herbée. Au 18^e siècle apparaissent les draps en toile du pays et toile commune.

Duvet — Il s'en importa en 1748.

Dressoir — Ce meuble n'est mentionné dans nos notes qu'à la fin du 18^e siècle.

Ébéniste — Pierre Raimbault qui devait fournir une belle carrière comme officier de justice était "marchand ébéniste" en 1696, ainsi que son père en 1675.

Écran — Nous n'avons qu'une mention d'un écran en tapisserie en 1740.

Écritoire — Mention d'écritoire de corne (1653-1756) Écritoire de bois de poirier avec son cachet (J. Mance) Écritoire de maroquin rouge garni de son encrier et poudrier de cuivre jaune (1679) — "Le poudrier, dit Larousse, était une petite boîte criblée en-dessus de petits trous et qu'on emplissait de poudre pour en asperger l'écriture fraîche. On n'employait pas alors le papier buvard.

Écuelles — Fréquente mention dès 1651. Elles sont en terre, en argent fin, grandes moyennes et petites, à oreilles ou non. Aussi en faïence avec couvercles.

Ecumoir — Le sieur Closse en avait “sans queue.” L'expression se retrouve fin 18^e siècle.

Éteignoir — Un cornet de faïence avec un éteignoir de ferblanc. (1756).

Faïence — On écrivait plus souvent “fayence”. Les deux mots sont encore dans nos dictionnaires. Il s'importa des plats de faïence au XVIII^e siècle. Un nommé Comte, “fayencier” se maria à Québec en 1748. Mais pouvait-il faire autre chose au pays que de la poterie de terre canadienne?

Fauteuil — Le fauteuil est une “chaise à bras”. Mlle Mance en avait deux garnis de drap et de frange. Il y en eut ensuite couverts en serge, en calmande. Signalons des fauteuils “de noyer, couverts de tapisserie de points d'Hongrie avec leurs sangles et rembourés de cuir et laine” — M. Deschambault avait 24 fauteuils en bois sculptés, bourrés en crin, couverts en panne (étoffe imitant le velours) et en points d'Hongrie. Chez M. de Varennes on voyait 6 fauteuils à pieds tournés couverts de gros points (1757). Enfin il y eut des fauteuils de treillis de canne (1748).

Fiole — La fiole est mentionnée au 18^e siècle. Il y en eut de “clissées”, c'est-à-dire mises dans une enveloppe de jonc ou d'osier.

Flacon — Il y en eut beaucoup même au 17^e siècle. Ils étaient gros ou petits. Les uns étaient en verre, d'autres en étain, même en argent. Ceux de l'officier Sarrobert étaient ronds et longs.

Flambeau — Sorte de chandelier qui doit être différent car les deux termes sont parfois employés. Le flambeau fut en étain, en cuivre, en argent façonné, accompagné de portemouchettes de même métal.

Fourchettes — Fréquente mention de fourchettes en étain, en acier, en fer et en argent fin à partir de 1662.

Friquet — Sorte de passoire avec long manche. La plupart étaient en cuivre.

Camelle — Rarement mentionnée. Une fois en 1679, un voyageur est dit en avoir deux avec *micouanes* de bois.

Glace — *Glacière* — Les institutions, les bourgeois et les fonctionnaires avaient des glaciers la plupart en pierres près de leurs demeures. Il en fut ainsi jusqu'au XIX^e siècle.

Glace de miroir — Cette expression est relevée dans les Édits et ordonnances de 1748.

Gobelets — Ce mot ne figure dans les actes qu'à partir de 1750. Il y en eut en cristal, en faïence, en cristaux moyens en corne, en argent, en cuivre, en verre et en ferblanc. Une fois, il est question de "gobelets à pattes". (Voir au mot VERRE).

Gondoles — Vase en forme de navettes, sans pieds ni anse. Mention en 1689 de trois gondoles d'argent.

Guéridon — Mention d'un guéridon de pin en 1760.

Hachereau — C'était jadis synonyme de cognée ou hache de bûcheron. Le mot n'est employé que par les premiers colons (1651).

Hospitagan — Un colon en avait trois en 1678. Était-ce un vase avec un nom sauvage, comme le suivant?

Houragan — Plusieurs avaient ce vase sous le régime français. Nous en avons même vu en 1919 à Ste-Geneviève de Batiscan. Le nom était encore le même. Les notaires l'orthographiait avec ou sans *h*. Dans l'histoire de S.-Gabriel de Brandon on lit qu'on se servait de ce *vaisseau*, pour saler le poisson. L'Abbé Gasgrain dans un pèlerinage à l'Île aux Coudres (1876) dit, que *l'ouragan* signifie "une espèce de panier servant de corbeille au pain".

Housse — Au recensement de 1741, il y en a plusieurs en indienne, pour fauteuils et tabourets (B. R. H. 1937, p. 269). Plus tard, un notaire écrit: "Une housse de peau de mouton avec un oreiller de cariole".

Huche — Ce coffre de bois "pour pétrir et serrer le pain" fut en sapin ou en pin avec ou sans couvercle, à partir des premiers temps de la colonie.

Huguénote — Sorte de marmite en terre, utilisée au 17^e siècle.

Huillier — Souvent vers 1750 on écrit: "Un porte huillier avec ses burettes" ou un huillier avec ses burettes. Toujours cet ustensile est en faïence.

Images — *Gravures* — *Tableaux* — Sur le sujet voir notre article dans le Bulletin de 1934, p. 117.

Jarre — Ce mot apparaît rarement. Un Montréalais en 1757 avait une petite jarre de Marseille. Plus tard un marchand possédait une jarre à eau contenant autant qu'une Barrique.

E.-Z. MASSICOTTE

(La suite dans la prochaine livraison)

LA FAMILLE TURCOTTE

Le nom Tucotte s'est écrit à l'origine de différentes façons. Il est évident qu'on prononçait *Turcot* puisqu'on orthographiait plutôt Turcault, Tourcos, Turcot, etc.

Abel Turcot ou Turcotte était originaire de Mouilleron (aujourd'hui Mouilleron-en-Pareds, en Vendée) dans l'ancien évêché de Maillerais, en Poitou. Turcotte était meunier de son métier et cultivait en même temps la terre, sur le territoire actuel de la paroisse de la Sainte-Famille, île d'Orléans.

Le recensement officiel de 1663 le mentionne dans les termes suivants :

“Abel Turcos, 35 ans, meunier, habitant; Isabelle Girard, 25 ans, sa femme; François Turcos, 3 ans, sa fille; Marc Turcos, 2 ans, son fils; Pierre L'Or, domestique engagé; Mathurin Grin, domestique engagée; Guybaudin dit Saint-Martin, domestique engagé.”

C'est à la Sainte-Famille que Turcotte fit baptiser tous ses enfants et que lui et sa femme décédèrent, le mari le 17 septembre 1667 et sa femme le 25 février 1713.

Abel Turcotte avait épousé, au Château-Richer, le 27 novembre 1662, Marie Giroux, originaire de la Tremblade, diocèse de La Rochelle, en Aunis.

François Turcotte, fils aîné d'Abel Turcotte, se maria à Marguerite Ouimet, le 16 novembre 1688. Ils eurent une nombreuse famille, au moins dix enfants qui furent, eux aussi, baptisés à la Sainte-Famille.

Simon Turcotte, fils de François Turcotte, vécut et mourut à la Sainte-Famille. Marié à Marie-Madeleine Godbout (2 février 1722) puis à Marie Vaillancourt (14 avril 1738) il eut plusieurs enfants.

Augustin Turcotte, né du premier mariage de Simon Turcotte, naquit à la Sainte-Famille le 23 mars 1734. Marié à Marie-Madeleine Vaillancourt, il fit baptiser cinq enfants à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, puis alla s'établir aux Trois-Rivières.

Joseph Turcotte, fils d'Augustin Turcotte et de Marie-Madeleine Vaillancourt, épousa, à Batiscan, le 21 novembre 1802, Marguerite Marchildon. Il s'établit à Gentilly et y décéda.

C'est de ce dernier mariage que naquit, le 10 octobre 1808, Joseph-Edouard Turcotte. Admis au barreau le 6 mai 1835, Joseph-Edouard Turcotte s'établit aux Trois-Rivières. Il s'occupa tout de suite de politique et fut tour à tour député de Saint-Maurice, de Maskinongé, de Champlain et des Trois-Rivières. M. Turcotte fut solliciteur général du Canada, président de l'Assemblée législative, etc., etc. Il décéda aux Trois-Rivières le 20 décembre 1864. On a écrit que M^{re} Cooke a créé l'âme du séminaire des Trois-Rivières et que l'honorable M. Turcotte en a fait le corps. Trois-Rivières lui doit nombre d'autres créations qui, avec le temps, ont fait la prospérité de cette ville.

L'honorable M. Turcotte avait épousé, à Québec, le 15 novembre 1842, Marie-Flore Buteau, fille du grand négociant François Buteau et de Catherine Migneron.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants, entr'autres.

L'honorable Henri-René-Arthur Turcotte, qui fut député des Trois-Rivières, président de l'Assemblée législative de Québec, procureur-général de la Province et décéda protonotaire de Montréal le 13 octobre 1905.

Lucien Turcotte, qui fut rédacteur du *Canadien* et professeur à l'université Laval. Les talents de M. Turcotte faisaient espérer beaucoup de lui. Il décéda à l'âge de 27 ans le 12 janvier 1874.

Buteau Turcotte, fut chef des traducteurs de l'Assemblée législative de Québec et décéda le 22 avril 1888. Ses talents littéraires étaient remarquables.

Le docteur Gustave Turcotte qui fut député de Nicolet aux Communes du Canada de 1907 à 1911 décéda le 12 octobre 1918.

Corinne Turcotte, qui fut l'épouse de l'honorable juge John Malcolm McDougall, de la Cour Supérieure.

Marie-Louise-Camille Turcotte, qui fut l'épouse de M. Ernest Pacaud, journaliste, propriétaire du Soleil, de Québec.

Catherine-Flore Turcotte, qui fut l'épouse de M. Henri Vallières de Saint-Réal. (1)

ÉDUCATEURS D'AUTREFOIS. — ANCIENS PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL. —
IV.—F.-E. JUNEAU: 1816-1886.

Monsieur Juneau, Félix-Emmanuel, naquit à Saint-Roch de Québec en 1816. Fils de Nicolas Juneau, marchand, et de Joseph de Villers, le jeune Félix, dit l'un de ses biographes (2), "se fit remarquer dès son enfance par sa piété, son amour du travail et son application à l'étude." Son père lui fit faire son cours classique au Séminaire de Québec, cours qui fut suivi avec succès.

M. Juneau se destinait à la médecine, mais son père ayant subi de lourdes pertes d'argent, par suite de sa libéralité envers des amis qui l'avaient trompé, il dut renoncer à son projet d'étudier la médecine.

M. Juneau père, tout en méditant avec amertume ce vieux proverbe: "Cadran solaire et faux amis parlent tant que le soleil luit, et se taisent quand ils s'enfuient," reprit son commerce avec courage. Son fils se fit instituteur et fonda à Saint-Roch une école qui acquit bientôt une excellente réputation.

(1) A consulter sur l'honorable Joseph-Edouard Turcotte et sa famille l'ouvrage de M. Francis-J. Audet: *Les Députés de la Région des Trois-Rivières*, 1841-1867.

(2) M. Joseph Létourneau: voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1886.

En 1845, c'est à l'école de Saint-Roch que fut établie l'Association des Instituteurs du district de Québec. Grâce au zèle de M. Juneau, cette association fut dotée d'une bibliothèque considérable pour l'époque, laquelle fut transférée à l'École normale Laval, lors de son établissement en 1857.

En 1840, l'École Juneau était devenue le siège de "conférences pédagogiques" qui atteignirent une présence de 60 instituteurs en 1845. Ces conférences avaient lieu chaque mois.

A cette époque, dit M. Létourneau, "il n'y avait ni écoles normales, ni bureaux d'examineurs, ni inspecteurs d'écoles." Les instituteurs étaient donc abandonnés à eux-mêmes, entrant dans l'enseignement sans préparation spéciale.

M. Juneau fut un précurseur dans le domaine de la préparation professionnelle. Chaque année l'Association des Instituteurs dont M. Juneau était l'âme, adressait à la législature du Canada-Uni des requêtes bien motivées demandant les améliorations les plus urgentes, particulièrement celles se rapportant à la qualification et à la préparation des instituteurs et des institutrices.

En 1842, le premier Bureau des examinateurs préposés aux examens des instituteurs et des institutrices était créé; dès 1849, M. Juneau en devenait membre; en 1852 les premiers inspecteurs d'écoles étaient nommés, et en 1856 une loi établissant un fonds de pension en faveur des institutrices était créé. Ce n'est qu'en 1880, que la loi du Fonds de pension des instituteurs et des institutrices fut établie sur des bases solides.

En 1857, le Bas-Canada était doté d'écoles normales: deux pour les catholiques (Jacques-Cartier, à Montréal, et Laval, à Québec) et une pour les protestants (McGill, à Montréal). Seule l'École normale Laval possédait deux sections: l'une pour les garçons, située au Vieux-Chateau, démoli en 1892 pour faire place au Chateau Frontenac, et l'autre pour les filles, chez les Dames Ursulines.

M. Juneau fut nommé professeur à l'école d'application de l'École normale Laval dès l'ouverture de cette institution en 1857. Il ne resta à ce poste que deux ans, car la réputation qu'il avait acquise à l'École de Saint-Roch et à la tête de l'As-

sociation des Instituteurs de la région de Québec l'avait mis en évidence. En décembre 1859 M. Juneau fut nommé inspecteur des écoles des comtés de Lévis et de Dorchester. Ces deux comtés renfermaient alors 113 écoles "tant supérieures qu'élémentaires", fréquentées par 7,297 enfants des deux sexes.

Son successeur à l'école d'application de l'École normale Laval fut M. J.-B. Cloutier, professeur éminent, dont nous parlerons bientôt.

A la mort du Dr. Bardy, le gouvernement transféra M. Juneau du district Lévis-Dorchester au district de Québec, Montmorency et Portneuf. Vaste district divisé en 1875, donnant à M. Prémont les comtés de Montmorency et de Québec.

Lors de sa première visite, M. l'inspecteur Juneau rencontra un enfant d'un talent vraiment extraordinaire. Je lui cède la parole. "J'ai remarqué, dit-il, à l'examen de l'école de Mlle Olivier, à St-Nicolas, une petite fille du nom de Joséphine Desrochers, âgée seulement de six ans, lisant et écrivant bien, sachant son catéchisme en entier, la grammaire de Lhomond, les notions préliminaires de la géographie, la table de multiplication, les quatre premières règles simples et composées de l'arithmétique, etc; cette intéressante enfant écrivait sur le tableau noir d'assez longues phrases qu'on lui dictait, et en faisait l'analyse mieux que pourraient le faire plusieurs élèves de 12 à 15 ans." (1)

L'inspecteur Juneau n'était pas homme à se laisser berner: il était plutôt sévère et ne se payait pas de mots. Le cas qu'il cite était vraiment extraordinaire. Il me tardait de savoir ce qu'était devenue, dans la suite, "l'intéressante" petite Joséphine Desrochers de Saint-Nicolas.

Voici: Une dame de Québec, native de Saint-Nicolas, m'a parfaitement renseigné sur cette enfant si bien douée.

Joséphine Desrochers épousa un M. Demers, marchand. Devenue veuve, elle vécut quelque temps à Saint-Nicolas puis vint se fixer à Québec avec une de ses filles. Elle décéda en cette ville il y a à peine sept ans, à l'âge avancé de 81 ans.

Au témoignage de la personne qui a eu l'amabilité de me

(1) *Rapport du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada pour l'année 1861.*

fournir les renseignements ci-dessus, Mme Demers était très instruite, intéressante causeuse, et, malgré son âge avancé, aimant encore à se tenir au courant des événements contemporains.

M. Juneau ne se contenta pas de son rôle d'éducateur, il s'occupa d'œuvres sociales et religieuses, telles la Société de Saint-Vincent de Paul et la Congrégation de la Sainte-Vierge. Pendant 34 ans, il fut président de la Conférence Saint-Vincent de Paul Saint-Louis de Gonzague, qui exerçait la charité dans la paroisse St-Roch. Les limites de son quartier étaient: rue de la Couronne, de la Reine et Saint-Ours (aujourd'hui, Boulevard Langelier.)

La Conférence St-Louis-de-Gonzague fut établie le 31 janvier 1847 dans la salle de l'École de M. Juneau. L'organisateur de cette Conférence était M. le Dr Joseph Painchaud fils, qui fonda, à son retour de Paris, la première Conférence de Saint-Vincent de Paul au Canada, le 12 novembre 1846, la Conférence Notre-Dame, à la Haute Ville de Québec.

M. Painchaud, nommé président de cette Conférence, dut abandonner cette charge en 1849 lors de son départ pour les missions de Vancouver, accompagnant M^{sr} Demers, à titre de "donné" (2) M. Juneau lui succéda à la tête de la Conférence, poste qu'il occupa jusqu'en 1883.

M. Juneau fut un modèle de confrère de Saint-Vincent de Paul. Ses rapports annuels au Conseil particulier de Québec sont admirables par la tenue et les détails édifiants. Dans le rapport de 1860, nous lisons: "Le Rosaire vivant, établi dès la naissance de la Conférence, a été offert à plusieurs reprises pour le rétablissement de la paix dans les Etats Pontificaux."

Le rapport annuel de 1862 contient cette note bien dans l'esprit de la Société de Saint-Vincent de Paul et digne du profond respect que M. Juneau avait pour les pauvres: "La Conférence a eu le bonheur de consoler à la mort six de ses pauvres. Les officiers de la Conférence tiennent à honneur, lorsqu'un de leurs pauvres vient à mourir, de faire les honneurs de la sépulture et de le porter eux-mêmes en terre."

En 1847, les vices-présidents de la Conférence Saint-

(2) Dans une brochure des Tracts de l'École Sociale Populaire, de Montréal, j'ai esquissé la vie extraordinaire et édifiante du Dr Painchaud.

Louis-de-Gonzague étaient M. le Juge Philippe Panet et M. P.-J.-O. Chauveau, déjà député de Québec au Parlement de l'Union.

M. Juneau fut aussi pendant 46 ans secrétaire de la Congrégation des hommes de Saint-Roch.

Studieux et ami du progrès, l'inspecteur Juneau voulut contribuer à l'amélioration des manuels scolaires. A cette époque, les livres d'écoles en usage dans le Bas-Canada étaient pauvrement rédigés et mal imprimés.

En 1847, M. Juneau réédita à Québec, "la Nouvelle Méthode pour apprendre à bien lire", de Jean Palairret. Ce petit livre, importé de France depuis plusieurs années, était très ancien, si l'on en juge par sa "facture" démodée et anti-pédagogique. Je ne possède pas l'édition française, mais l'édition canadienne de 1868 porte ce sous-titre: "Cet ouvrage qui conduit l'élève de la connaissance des simples lettres de l'Alphabet à la lecture des mots les plus longs et les plus difficiles, est recommandé par le Bureau Catholique Romain des Examineurs du District de Québec."

Cette édition de 1868, la seule qui fait partie de ma collection de nombreux manuels scolaires, indique qu'elle est "Approuvée par le Conseil de l'Instruction publique de la Province de Québec." Elle était la "septième, revue, corrigée et augmentée de l'Analyse énonciative."

Cette méthode de lecture était laborieuse, illogique et dépourvue d'intérêt. Imprimée en caractères très fin, le livret débutait par l'Alphabet en différents caractères, suivi de l'étude des syllabes de deux, trois, quatre lettres, telles que *bain, cain, xain, zain*, etc. Puis le chapitre VI était consacré aux monosyllabes de quatre lettres: *aulx, bail, broc, brac, faix*, etc., etc. Alors c'était le tour des monosyllabes de cinq lettres, suivi immédiatement d'une lecture courante de quatre morceaux renfermant de belles phrases de morale et de religion, mais au-dessus de la portée d'enfants de six et de sept ans. La "méthode" se continuait avec des mots de deux, trois, jusqu'à huit syllabes, et le livret se terminait par la lecture de morceaux empruntés à la morale, à la Vie de Notre-Seigneur, aux prières de la Messe.

Quand on compare ce manuel aux Méthodes de lecture moderne, d'après lesquelles les enfants bien doués peuvent apprendre à lire couramment des petites phrases à leur portée en trois ou quatre mois, l'on est agréablement étonné du chemin parcouru chez nous dans le domaine de la méthodologie depuis l'époque de M. Juneau.

Si les méthodes d'autrefois étaient défectueuses au point de vue pédagogique, les idées, les sentiments et les principes qu'elles exprimaient étaient d'une haute élévation chrétienne et de fort bon goût. M. Juneau, qui était poète à ses heures, avait placé en tête de sa méthode de lecture cette poésie dédiée Aux Enfants :

Près d'une bonne et tendre mère,
Heureux qui passe ses moments !
Enfants, c'est le bonheur sur terre :
Chérissez toujours vos parents.
Donnez-leur dans votre jeunesse
Des marques d'un sincère amour
Afin qu'une heureuse vieillesse
Coule pour vous comme un beau jour.

Cette page dédicace se terminait par ces deux longs vers :

Bénéissons le Seigneur, rendons grâce à Dieu !
Gloire, hommage au Très Haut, en tout temps, en tout lieu !

Entre temps, M. Juneau, publia un "Nouvel Alphabet ou lectures graduées pour les enfants du premier âge". Québec 1858. C'était déjà un progrès.

En 1894, M. Napoléon Lacasse réédita cet alphabet, sous le titre de "Syllabaire gradué, d'après une nouvelle méthode" par Juneau et Lacasse.

Parmi les manuels publiés par M. Juneau, le meilleur est sans contredit son "Livret des Écoles ou Petites Leçons de choses" publié chez J.-A. Langlais, libraire, en 1877. Ce petit livre illustré porte l'Imprimatur de l'Archevêque de Québec, Mgr Taschereau. La première partie parle des devoirs envers Dieu et de la morale chrétienne. Puis il s'agit de l'Homme : l'âme et le corps, suivi de l'Hygiène et du Travail. C'est ensuite l'Univers et les Phénomènes de la Nature, complétés par les Merveilles des Sciences. L'étude des trois Règnes de la Nature se déroule en plusieurs pages illustrées, accompagnées

de notions de Zoologie, de Botanique, de Minéralogie et suivies de courtes leçons sur les Voies de communication, la Géométrie, les Divisions du Temps, la Géographie, l'Histoire. Le tout couronné par un Supplément aux Petites Connaissances: aiguilles, épingles, couteaux, etc., etc., instruments de musique, papier, bateaux à vapeur, boussole, etc., etc. De sages maximes, Sentences et Proverbes couronnent le petit livre qui se clôt par ces vers :

Trop d'estime de soi-même au mépris d'autrui,
Nuit même au vrai mérite, et fait douter de lui.
De l'émulation distinguez bien l'envie :
L'une aime le succès, et veut le surpasser ;
L'autre en est affligée, et voudrait l'effacer ;
L'une mène à la gloire, et l'autre à l'infamie.

Épuisé par un vie de labeur et de dévouement, chargé de mérites M. Juneau s'éteignit le 16 février 1886, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie pendant laquelle il édifia ceux qui en prirent soin et le visitèrent. Il rendit sa grande âme à Dieu muni des secours de notre sainte Religion.

L'honorable Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique, les professeurs et les élèves-maitres de l'École normale Laval, les inspecteurs d'écoles Carrier et Prémont, des députations des élèves des Frères des Ecoles chrétiennes et des Soeurs de la Charité, de nombreux citoyens de Saint-Roch assistèrent aux funérailles.

Au chœur de l'église de Saint-Roch, un nombreux clergé était présent, dont MM. les Grands-Vicaires Hamel et Légaré, M. l'abbé L.-N. Bégin, Principal de l'École normale Laval, M. l'abbé T.-G. Rouleau, assistant principal, etc., etc.

Trait touchant: M. Juneau avait une profonde estime pour M. de Fenouillet, dont nous avons parlé dans le *Bulletin* de décembre 1941. C'est lui qui assista le malheureux exilé pendant sa maladie et à l'heure de la mort. M. Juneau fit plus: il inhuma son collègue de l'École normale dans son lot de famille, au cimetière Saint-Charles.

C'est là qu'il repose à côté de celui dont Crémazie a dit dans des vers célèbres:

Dormez sous cette terre, où l'amitié fidèle,
Cet odorant parfum que notre âme recèle,
Gravera votre nom dans notre souvenir.

C.-J. MAGNAN.

LA PREMIÈRE CHAPELLE DE SAINTE-ANNE
À MONTRÉAL.

Nos ancêtres furent sincèrement religieux et généralement tempérants, malgré l'usage assez répandu du vin et de l'eau-de-vie chez les bourgeois et chez le peuple, surtout au XVIII^e et au XIX^e siècle. Pour en témoigner, sans réitérer aux archives judiciaires, nous avons de très anciens chansonniers manuscrits, aussi des centaines de chansons du terroir que les colons avaient apportée de l'ancienne France.

Pas de fricots, de fêtes de famille, de noces, d'anniversaires sans les "petits coups". A l'ordinaire, dans les réunions on observait une honnête retenue, cependant il arriva au XVIII^e siècle, qu'en certaines circonstances, les spiritueux furent cause de scènes déplorables.

De cela, "ne nous en étonnons point, la Nouvelle-France eut été parfaite sans cette tache à son auréole et les sociétés humaines ne peuvent atteindre à la perfection". (1)

Avant d'aborder notre sujet, quelques renseignements préalables seront nécessaires.

* * *

Pierre Le Ber, né en 1669, fils de Jacques Le Ber, riche négociant et associé du grand Charles Le Moyne, fut aussi pieux que sa soeur Jeanne, la fameuse recluse. Alors qu'il aidait François Charon de la Barre à fonder son institut des Frères hospitaliers, Pierre Le Ber "touché d'une dévotion particulière envers sainte Anne, forma le dessein de bâtir en son honneur, une chapelle" en cette partie de l'île montréalaise, appelée Pointe Saint-Charles et le long de la route très fréquentée qui conduisait de Montréal à Lachine.

Dans ce but il obtint de M. Dollier de Casson, supérieur du Séminaire de Ville-Marie, un arpent de terre autour duquel il ne devait être concédé aucun emplacement afin "de

(1) Leblond de Brumatts, *Histoire de Montréal*.

conserver la beauté et la vue de la chapelle" qu'il voulait faire ériger. (2)

La chapelle fut construite en 1697, sous la direction de M. François Charon. (3) Dix ans plus tard, Pierre Le Ber, qui était faible de santé, sentit approcher sa fin. Agé de trente-huit ans, il distribua ses biens à diverses oeuvres. Entre autre, il légua la chapelle de sainte Anne à MM. les Seigneurs et en assura l'entretien par une rente avec le capital (4).

A cette chapelle, le 26 juillet de chaque année, il se faisait des pèlerinages considérables. Pour ce, l'on permit à des cabaretiers d'ouvrir là-bas, en rase campagne, des comptoirs pour sustenter les pèlerins, mais peu à peu, des débitants âpres au gain, afin d'augmenter leurs profits, vendirent des boissons alcooliques. Or, ces stimulants stimulèrent trop quelques clients et l'autorité civile dut intervenir.

Ainsi, le 25 juillet 1736, le juge Pierre Rimbault défend aux cabaretiers et autres de faire aucun débit de boissons dans la commune et les environs, le jour de sainte Anne, à peine de 50 livres d'amende "à cause des désordres, querelles et batteries qui ont eu lieu autour de la chapelle". Cette ordonnance fut lue, publiée et affichée le 25 juillet "aux contours et environs" de la chapelle et, le 26 juillet, au devant de la principale porte de la chapelle, par l'huissier Antoine Perrin.

Il semble que l'injonction eut son effet pour quelques années. Hélas! l'inconduite renaquit, car cinq ans plus tard, le juge Jacques de la Fontaine défendit aux cabaretiers de faire aucun débit de boisson dans la commune le jour de la fête de sainte Anne "aux environs de la chapelle qui luy est dédiée".

Le désordre ne cessa point; on se moqua des autorités inopérantes, car l'année suivante, le 24 juillet 1742, le juge Guiton de Monrepos est obligé de renouveler la même défense. En cette fois, il "*oblige les cabaretiers à montrer dans la huitaine les permissions en vertu desquelles ils se croient le droit de vendre*".

Le grave magistrat avait affaire à des récalcitrants et il

(2) Adhémar, 11 mars 1697.

(3) Basset, 9 sept. 1697.

(4) Adhémar, 11 mai 1707.

n'obtint pas le résultat qu'il espérait puisque le 23 juillet 1743, il donne avis formel que tous les cabaretiers ou autres, surpris à vendre des boissons enivrantes aux environs de la chapelle susdite, seront passibles d'une amende de 50 livres (comme en 1736).

La menace eut son effet, sans doute, car il n'est plus question de désordres par la suite. (1)

Sous le régime anglais, les pèlerinages cessèrent, la chapelle fut dévastée et l'archéologue Huguët-Latour nous apprend qu'elle était complètement en ruine vers 1823.

En 1854, le temple de sainte Anne renaquit à quelque distance à l'ouest de la première chapelle. Il était érigé par les Sulpiciens, rue McCord, près du canal et il devint l'église paroissiale des catholiques de langue anglaise de la localité.

Notons que si la Pointe Saint-Charles doit son nom à Charles Le Moyne, parce que cet immortel colon reçut la première terre "proche la grande anse", le quartier Sainte-Anne doit le sien au jeune Le Ber, à cause de la chapelle qu'il avait fait élever au XVII^e siècle.

E.-Z. MASSICOTTE.

LES GUILLOUET D'ORVILLIERS

M. Pierre-Georges Roy nous a donné un excellent article, en 1921, (B.R.H.) sur messieurs Guillouët Dorvilliers, Remy, le père, et le fils dont il ignore le prénom. C'est Claude. L'ami que nous regrettons tous, feu Aegidius Fauteux, nous fait comprendre dans une note de son "Histoire des Chevaliers de Saint-Louis en Canada" pourquoi M. de la Barre recommandait si fortement Remy de Guillouët, au ministre en France: c'est qu'il avait épousé la fille naturelle de M. de la Barre!

(1) En 1937, une lettre de S. E. le cardinal Villeneuve, citée par Victor Barbeau, dans *Pour nous grandir*, p. 13, nous apprend que l'on vendait clandestinement de l'alcool aux pèlerins à Ste-Anne-de-Beaupré.

A ce que l'on a déjà dit, on pourrait ajouter les lignes suivantes :

Louis de Guillouet (fils de Claude), comte d'Orvilliers naquit à Moulins (Bourbonnais) soit en 1708 ou 1713. De 1719 à 1728 il fut enseigne, puis lieutenant dans les troupes de terre à Cayenne; garde-marine, 1728. Lieutenant-général des armées navales en 1777. Après avoir commandé la flotte française au combat d'Ouessant en 1778, il fut en 1779 mis à la tête de 65 vaisseaux français et espagnols dans la Manche, mais rentra à Brest, le 14 septembre, sans rien effectuer. Rebuté par d'injustes blâmes, il se retira en 1779 avec 18,000 livres de traitement et de pension. Il mourut en 1792 à Moulins (ou en émigration). Il perdit un fils dans la campagne de 1779. Un neveu du même nom périt dans l'expédition de Quibéron. (État militaire de la France de 1789.)

Lors de la convocation de la noblesse de Saintonge en 1789, paraît un chevalier d'Orvilliers de Pérai; sans doute François-Marie, qui fut lieutenant de vaisseau en 1789. A l'assemblée des nobles de La Rochelle nous voyons le nom de demoiselle Justine-Elisabeth-Hélène Guillouet Dorvilliers, propriétaire de la seigneurie des Grolles, paroisse de Périgny. Elle est représentée à cette occasion par M^{re} Claude-Charles Denis de Bonnaventure, chevalier de Saint-Louis.

Les armes dans ces deux cas sont identiques: "D'azur, à trois fers de pique, d'or."

Cette famille semble éteinte aujourd'hui.

RÉGIS ROY.

CONVENTIONS ET CONGRÈS CANADIENS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

25 juin 1880 — Convention Canadienne à Québec.

20 juillet 1881 — Convention des Acadiens à Memramcook, N.B.

23 août 1881 — Convention des Canadiens-français de l'état de New-York.

21 août 1882 — Congrès de l'Association Forestière Canadienne.

23 août 1882 — Convention, à Montréal, de l'Ass. Américaine pour l'Avancement des Sciences.

3 octobre 1882 — Convention des Canadiens-français du Massachusetts et du Rhode-Island.

25 juin 1883 — Convention des Canadiens-français à Windsor, Ont. (St-Jean-Bte).

9 août 1883 — Convention des Canadiens-français de New-York à Plattsburg.

5 août 1884 — Convention des Canadiens-français à Albany.

27 août 1884 — Réunion des Membres de l'Ass. Britannique pour l'Avancement des Sciences, à Montréal.

9 septembre 1885 — Convention des anciens élèves du Collège de Montréal.

2 janvier 1887 — Congrès (1^{er}) des Cercles Agricoles, à Trois-Rivières.

14 octobre 1887 — Congrès Interprovincial à Québec.

28 juin 1888 — Convention des Sociétés canadiennes-françaises du Canada et des États-Unis, à Nashua E. U.

13 août 1890 — Convention des Acadiens, à Church Point, N.E.

26 novembre 1890 — Convention à Sorel de l'Industrie laitière de la Province de Québec.

29 août 1891 — Congrès des Associations ouvrières de la Puissance.

7 juin 1892 — Convention des Forestiers Canadiens Catholiques du Canada et des États-Unis, à Montréal.

14 août 1894 — Convention, à Montréal, des Ingénieurs Pompiers du Canada et des États-Unis.

25 septembre 1894 — Congrès des hygiénistes de la Province, à Montréal.

9 juillet 1895 — Convention des Missionnaires Agricoles de la Province, à La Trappe Oka.

15 septembre 1896 — Congrès ouvrier de la Puissance.

10 septembre 1900 — Convention de la Société Canadienne-française des Artisans à Montréal.

1^{er} octobre 1901 — Congrès national des Canadiens-français et des Acadiens des États-Unis.

17 juin 1902 — Convention de l'Ass. Medico-psychologique d'Amérique, à Montréal.

11 août 1902 — Convention des Institutrices aux Ursulines de Québec.

3 août 1903 — Congrès des Délégués des Soc. de Secours Mutuels de l'Amérique, à Montréal.

13 septembre 1904 — Convention de la Société Coopérative des Cercles Agricoles, à St-Martin.

20 septembre 1904 — Convention de l'Ass. des Manufacturiers Canadiens, à Montréal.

21 novembre 1905 — Congrès de Colonisation, à St-Jérôme.

11 décembre 1905 — Convention Conservatrice, à Montréal, 800 délégués.

10 janvier 1906 — Convention Forestière d'Ottawa.

13 août 1906 — Congrès des Institutrices du diocèse des Trois-Rivières.

9 octobre 1906 — Conférence Inter-provinciale, à Ottawa.

13 décembre 1906 — Convention des Conférenciers Agricoles de la province de Québec.

24 septembre 1907 — Convention des Asso. des Manufacturiers Canadiens de la Puissance.

19 août 1908 — Convention des Acadiens, à St-Basile N.B.

24 juin 1909 — Congrès des Soc. canadiennes et acadiennes françaises catholiques du Canada et des États-Unis, à Montréal.

13 juillet 1909 — Congrès annuel des Missionnaires Agricoles, à Oka.

2 août 1909 — Convention des Forestiers Catholiques de la Province, à Montréal.

9 août 1909 — Congrès Pédagogique, à Valleyfield.

10 août 1909 — Convention des Numismates d'Amérique, à Montréal.

25 août 1909 — Convention des Municipalités Américaines, à Montréal.

18 janvier 1910 — Congrès d'éducation des Canadiens-français d'Ontario, à Ottawa.

1^{er} août 1910 — Convention (28^m) des Chevaliers de Colomb, à Québec, 4,000 délégués.

31 août 1916 — Congrès Catholique de Tempérance de la Province, à Québec, 300 délégués.

9 septembre 1910 — Congrès Eucharistique International, à Montréal.

24 mai au 30 mai 1912 — Congrès du Parler Français, à Québec.

9 juillet 1912 — Convention des Missionnaires Agricoles de la Province de Québec, à La Trappe, Oka.

2 septembre 1913 — Conventon des Avocats Américains, à Montréal.

27 juillet 1914 — Congrès Eucharistique, à Ste-Anne des Plaines.

26 janvier 1915 — Congrès Pédagogique des Commissions Scolaires Indépendantes, à Montréal.

4 mars 1915 — Convention de l'Industrie laitière, à St-Gabriel de Brandon.

23 mars 1915 — Congrès International des bons Chemins, à Toronto.

13 juillet 1915 — Congrès national des Prêtres Adorateurs, à Montréal.

6 mars 1916 — Congrès Canadien et International des Bonnes Routes, à Montréal.

12 juin 1916 — Congrès de la Fédération des Chambres de Commerce, à Sorel.

15 août 1916 — Congrès Provincial de l'Ass. Catholique Franco-Canadienne, à Willow Bank Sask.

15 novembre 1916 — Convention des Apiculteurs de la Province de Québec, à Montréal.

6 mars 1917 — Congrès de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste.

11 avril 1917 — Congrès Canadien et International des Bonnes Routes.

18 juillet 1918 — Congrès des Missionnaires Agricoles de la Province de Québec.

13 septembre 1918 — Congrès Eucharistique, à Victoriaville.

14 novembre 1918 — Convention de l'Ass. des Agriculteurs de la Province, à Montréal.

30 mai 1919 — Convention des Instituteurs Catholiques.

30 juin 1919 — Congrès de l'Ass. Catholique de la jeunesse canadienne, à Chicoutimi.

16 décembre 1919 — Congrès agricole (2^m) de la Province, à St-Hyacinthe.

29 janvier 1920 — Congrès des fonctionnaires du Ministère du Travail, à Montréal.

3 février 1920 — Congrès des Représentants de toutes les Soc. Agricoles de la Province, à Québec.

17 juin 1920 — Congrès (1^{er}) de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada, à Montréal.

17 juillet 1920 — Congrès des Syndicats Canadiens et Nationaux de la Province de Québec.

10 septembre 1920 — Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, à Québec.

16 décembre 1920 — Congrès (2^m) des Soc. Coopératives Agricoles Confédérées de la Province, à St-Hyacinthe.

8 octobre 1920 — Congrès de l'Ass. des Hôpitaux Canadiens (22^m) à Montréal.

18 avril 1921 — Congrès de la Fédération Nationale St-Jean-Bte Section féminine.

11 octobre 1921 — Congrès plénier de l'Union St-Jean-Bte. d'Amérique, à Lewiston M.

29 mai 1922 — Congrès (25^m) de l'Union Franco-Am., à Waterbury M.

7 septembre 1922 — Congrès (7^m) de l'Ass. des Médecins de langue française de l'Amérique, à Montréal.

28 septembre 1922 — Congrès (5^m) du Notariat Canadien, à Montréal.

13 juillet 1923 — Congrès (27^m) des Missionnaires Agricoles, à Oka.

7 août 1923 — Congrès des Chevaliers de Colomb, à Montréal.

11 août 1923 — Congrès (2^m) de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, à Québec.

13 septembre 1923 — Congrès Eucharistique provincial en l'église St-Jean-Bte, à Québec.

9 octobre 1923 — Congrès interprovincial des Bonnes Routes, à Québec.

4 décembre 1923 — Congrès de Colonisation de Québec.

24 juin 1924 — Congrès (11^m) Ass. Catholique de la Jeunesse Canadienne.

8 juillet 1924 — Congrès Canadien de la Ligue des Femmes Catholiques, à Edmonton.

12 septembre 1924 — Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, à Québec.

1^{er} octobre 1924 — Congrès des Agriculteurs de la Province, à Québec.

23 novembre 1924 — Congrès (1^r) provincial de la Ligue du dimanche, à Trois-Rivières.

15 juillet 1925 — Congrès annuel des Missionnaires Agricoles de la Province.

9 octobre 1925 — Congrès des Caisses Populaires Desjardins, à Québec.

23 novembre 1925 — Semaine d'Histoire du Canada, à Montréal.

19 septembre 1926 — Congrès (5^m) des Travailleurs Catholiques du Canada, à Sherbrooke.

20 septembre 1926 — Congrès International des Médecins de langue française, à Montréal.

16 novembre 1926 — Congrès (3^m) de l'Union Catholique des Cultivateurs, à Québec.

3 juillet 1927 — Semaine (1^{ère}) Missionnaire Canadienne, à Joliette.

10 juillet 1927 — Congrès Eucharistique diocésain, à la Rivière-du-Loup.

27 juillet 1927 — Congrès (3^m) Universel d'Aviculture, à Ottawa.

29 août 1927 — Semaine Sociale (7^m), à Québec.

4 octobre 1927 — Congrès (3^m) Général des Cercles des Fermières de la Province, à Québec.

1^{er} septembre 1928 — Semaine Sociale, à St-Hyacinthe.

14 septembre 1928 — Congrès Eucharistique, à St-Jean.

3 octobre 1928 — Congrès des Evêques du Canada et de Terre-Neuve, à Québec.

13 novembre 1928 — Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs.

12 juin 1929 — Congrès Marial, à Québec.

26 août 1929 — Semaine Sociale de Chicoutimi.

23 septembre 1929 — Congrès du Notariat de Québec.

15 au 17 août 1930 — Congrès Eucharistique de Thetford-les-Mines.

16 septembre 1930 — Congrès des Médecins de langue française, à Montréal.

6 avril 1931 — Semaine liturgique du Canada.

12 juin 1931 — Congrès Eucharistique de Lachine.

20 juin 1931 — Congrès Général de L'A. C. J. C., à Québec.

25 août 1931 — Semaine Sociale d'Ottawa.

27 au 29 janvier 1932 — Congrès Ass. Canadienne française, à Edmonton Alberta.

5 au 6 juillet 1932 — Congrès (9^m) de l'Ass. d'éducation des Francos Manitobains.

29 juin 1933 — Congrès national des Auteurs, à Québec.

6 août 1933 — Congrès canadiens-français d'Edmonton.

LA FAMILLE LEGENDRE

Le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de M^{re} Cyprien Tanguay est plutôt sobre de renseignements sur les Legendre. Il mentionne deux Legendre qui seraient venus s'établir dans la Nouvelle-France, l'un avant 1690, et l'autre dans les premières années du dix-huitième siècle. Il nous fait connaître les enfants de ces deux colons mais ne va pas plus loin que la deuxième génération.

Antoine Legendre, fils de Pierre Legendre et de Suzanne Grandorge, de la Rochelle, arriva dans la Nouvelle-France comme sergent de la compagnie de M. Le Verrier dans les

troupes du détachement de la marine. Il épousa, le 12 avril 1690, Anne Guyon, fille de François Guyon et de Marie-Marguerite ou Madeleine Marsolet. Les époux Legendre eurent deux fils et deux filles. Nous ignorons si les fils se marièrent et créèrent des familles.

L'autre Legendre, Jean-Baptiste, était du bourg de Contigny, évêché de Maine. Fils de Jacques Legendre et de Geneviève-Catherine Orieto, il passa ici dans le premier quart du dix-huitième siècle, et s'établit à Sainte-Croix, dans le comté actuel de Lotbinière. C'est là qu'il décéda le 7 décembre 1749.

Marié d'abord à Suzanne Bourbeau (2 avril 1720), il épousa en secondes noces, le 26 novembre 1727, Marie-Anne Lemay. C'est ce Jean-Baptiste Legendre qui est le premier ancêtre canadien des Legendre de la région de Québec.

Jean-Baptiste Legendre, né du mariage de Jean-Baptiste Legendre et de Marie-Anne Lemay hérita de la terre paternelle à Sainte-Croix.

Il fut le père de François d'Assise Legendre qui se fit recevoir arpenteur et alla s'établir à Gentilly. M. Legendre fut député de Buckingham à la Chambre d'Assemblée de 1804 à 1808.

Du mariage de François d'Assise Legendre et de Marie-Anne Proulx, naquit à Gentilly, le 2 novembre 1710, François-Félix Legendre qui embrassa la profession paternelle. Arpenteur, M. Legendre vécut à Gentilly, à Nicolet, à Lévis, etc. Il mourut à Roxton-Pond, comté de Shefford, le 23 juin 1885.

C'est du mariage de François-Félix Legendre et de Marie-Reine Turcotte que naquit à Nicolet, le 13 février 1841, Napoléon Legendre, l'écrivain bien connu.

LETTRE DU ROI À M^{re} DE SAINT-VALLIER

A Paris le 14. Juin 1721.

Le Con^{el} a reçu M^r votre lettre du 18 8^{bre} de l'année dernière.

Lorsque le Roy a revoqué les congés qui estoient distri-

bués dans la Colonie, Sa M^{te} Sy est deter^{née} a cause des abus et des plaintes continuelles quelle recevoit tant de la part des missionnaires que d'autres personnes, et que ces congés entretenoient la traite de l'eau de vie avec les Sauvages et causoit le desordre inseparable de ce commerce les mêmes raisons Subsistent toûjours Sa M^{te} est absolument resoluë de ne point etablir les congés, elle renouvelle même cette année les défenses d'en donner aucun ny de permettre ny Tolerer sous aucun prétexte le Commerce de l'eau de vie.

A l'Egard de l'acquisition que vous marqués avoir faite d'une terre pour l'hospital de Québec et dont vous demandez au Con^{el} de faire accorder l'Indemnité et l'amortissement, il n'a point paru au Con^{el} que l'hospital en ait besoin parce que l'un et l'autre lui ont été accordés par l'article 15 des lettres patentes d'Etablissement du mois de mars 1692.

Le Con^{el} a été bien aise d'apprendre l'atten^{on} que vous marqués avoir faite de faire recevoir a cet hospital les vieux Soldats Invalides et vous prie de continuer.

Il a été informé que le logement que vous avez fait faire a cet hospital pour y loger les sols n'est pas assez grand pour contenir ceux des deux Sexes et que les Religieuses ny veulent recevoir que les Femmes sur le Comte qui en a été rendu a M^r le Regent S. A. R. a destiné la gratification de 1000 L. pour cette année Seulement a la depense necessaire pour faire un logement pour les hommes.

Le Con^{el} a approuvé que ces Religieuses fassent travailler au defrichement de la terre des Islets appartenant aux pauvres aux conditions qui leur ont été prescrites.

Le Con^{el} a veu avec peine les plaintes qui ont été faites que vo' mariés les officiers et les Soldats sans qu'ils ayent obtenu la permission du Royny de M. de Vaudreuil, S.A.R. qui a esté informée que vous avez marié l'année dernierre le S. de Lantagnac Lieutenant des troupes n'en a pas esté Satisfaite et elle a Souhaité que le Con^{el} vous recommandat forte^{nt} de ne point marier a l'avenir ny officiers ny soldats a moins qu'ils n'en ayent obtenu la permission de Sa M^{te} ou du gouverneur g^{nal} ou de celui qui commandera en son absence, le Conseil est persuadé que vous vous y conformerez d'autant plus volontiers qu'outre que c'est l'intention de Sa M^{te} vous

exposeriez les officiers qui tomberoient dans ce cas a être cassés et les soldats a autres peines plus severes, le S^r de Longtagnac eprouvé ce châtiment si Sa M^{te} ne lui avoit fait grace en faveur de M^r de Vaudreuil Son oncle auquel on envoye un ordre pour le faire passer a l'Isle Royale ou il Servira a l'avenir. (1)

À PROPOS DE SIR JOHN A. MACDONALD

Plusieurs livres ont été publiés sur sir John A. Macdonald, qui fut premier ministre du Canada à trois ou quatre reprises. Cependant on trouve encore à glaner sur les bons mots et les réparties du vieil homme politique. Nous en trouvons quelques-uns dans les *Canadian Memories* de miss Macnaughton, ouvrage publié à Londres en 1929. Ceux qui ont vu sir John se rappellent qu'il avait le nez long et large. Un ami politique entra un jour dans la boutique d'un barbier juste au moment où le figaro était à faire la barbe au premier ministre du Canada. Le survenant dit à sir John, en guise de compliment: — "Ce barbier est bien le seul homme qui vous mène par le bout du nez. — Oui, répondit sir John, mais il a besoin de ses deux mains." Pendant les *troubles* du Nord-Ouest, un officiel de là-bas envoya un long message assez incohérent à Sir John. Il terminait son épître en disant: "P. S. Télégraphiez-moi ce que je dois faire". Sir John, qui n'aimait pas le personnage, répondit aussitôt: "Allez vous faire couper les cheveux". Dans un dîner public où sir John devait prononcer un important discours, il avait pris plus de champagne que de raison et quand vint son tour d'adresser la parole, ses idées étaient tellement confuses, que pas un seul reporter ne put rapporter un résumé convenable de ce speech à son journal. Un jeune journaliste plus scrupuleux que les autres, écrivit son compte-rendu puis, le lendemain, se rendit au bureau de

(1) Ordres du Roi, I-2. Série B, vol. 44 — 1721, p. 252.

Sir John pour lui soumettre et le corriger si la chose était nécessaire. Sir John mit son lorgnon, examina le manuscrit à la hâte puis se tournant vers le journaliste : lui dit : — “Jeune homme, laissez-moi vous donner un avis. Ne vous mêlez jamais de résumer le discours d’un homme public quand vous avez pris trop de champagne. Autrement, vous vous exposez à ne faire dire que des bêtises par les gens dont vous voulez rapporter les paroles. Le discours que vous me mettez dans la bouche n’est qu’une suite d’insanités.”

UN LONG VOAYGE DE MGR BLANCHET

A l’automne de 1844, l’abbé François-Norbert Blanchet, missionnaire depuis 1838 dans l’Orégon, recevait à sa mission les bulles le nommant évêque de Drasa et vicaire apostolique d’Orégon. Le nouvel évêque recevait en même temps l’avis de se rendre à Montréal pour y recevoir la consécration épiscopale. M^{gr} Blanchet ne pouvait songer à se rendre à Montréal par terre, la saison étant trop avancée. Il devait donc s’y rendre par mer, c’est-à-dire faire presque le tour du monde. M^{gr} Blanchet partit de Walla-Walla le 28 novembre 1844, sur un navire à voiles. Il descendit la rivière Colombie jusqu’à son embouchure, soit une distance de 195 milles. De Vancouver aux îles Sandwich, M^{gr} Blanchet parcourut ensuite une distance de 2,656 milles. De Deal à Liverpool, il dut faire encore 315 milles. A Liverpool, M^{gr} Blanchet attendit treize jours avant de prendre un steamer de la ligne Cunard pour l’Amérique. De Liverpool à Halifax, la distance est de 2,600 milles, puis d’Halifax à Boston 400 milles et, enfin, de Boston à Montréal, encore 300 milles. M^{gr} Blanchet arriva à Montréal le 24 juin 1845, soit un peu plus de sept mois après son départ de Walla-Walla, après avoir parcouru une distance de 22,566 milles. M^{gr} Blanchet avait pris deux cent sept jours à faire le voyage de Vancouver à Montréal. Aujourd’hui on se rend de Vancouver à Montréal en moins de cinq jours dans des convois de luxe. Le progrès s’est fait sentir surtout dans les moyens de transport. (Ph.-F. Bourgeois, *Vie de l’abbé Lafrance*).
